

Touring

Tourisme • Automobile • Habitation



DESIGN **LE**
COCOONING
MONTE EN
VOITURE

10

**CROISIÈRES
DE RÊVE**

**VOYAGER EN AVION
AVEC BÉBÉ**
NOS CONSEILS

**LES PARCOMÈTRES
DE L'AVENIR**

**L'Abitibi...
tout un
pays !**



TEMPS EXPIRÉ POUR nos vieux parcomètres !

Que diriez-vous si l'on vous proposait de payer votre place de stationnement en bordure d'une rue montréalaise à partir de votre téléphone cellulaire ? Ou si l'on vous offrait la possibilité de prolonger votre temps de stationnement où que vous soyez dans la ville, sans avoir à retourner à votre véhicule ? Étonné ? Et pourtant, cela est maintenant possible grâce aux parcomètres nouvelle génération !

Par Alain McKenna

Stationnement Montréal, l'agence qui gère les zones de stationnement partout sur l'île, procède actuellement au remplacement des 15 600 parcomètres du centre-ville par des panneaux indiquant votre numéro de stationnement et qui vous permettent de payer directement à des bornes électroniques qui, réseautées entre elles, permettent également de prolonger votre temps de stationnement à partir de n'importe quelle autre borne de la ville.

Pour ce qui est du paiement, on peut le faire en argent sonnant ou par carte de crédit. « On pourrait aussi effectuer le paiement à partir d'un appareil cellulaire, par Internet ou avec une carte de débit, précise Isabelle Bettez, présidente de 8D Technologies, la société montréalaise qui a vendu les appareils à la Ville de Montréal. Cependant, pour des raisons de sécurité, Stationnement Montréal a préféré limiter pour l'instant les possibilités de paiement. »

Agents branchés

Grâce à leur connexion en réseau, les bornes transmettent à un ordinateur central, et cela en temps réel, l'information sur l'état des places de stationnement. L'ordinateur central transmet à son tour cette information aux agents de stationnement à l'aide d'un appareil portatif muni d'un écran sur lequel apparaît un plan des rues de la ville. Ce

tableau indique à quel moment le temps alloué à un espace donné arrive à expiration, ce qui rend le travail des agents beaucoup plus efficace.

Il n'est donc pas nécessaire que les automobilistes affichent leur reçu de stationnement dans leur pare-brise. Cette particularité distingue le système montréalais d'autres systèmes non réseautés, comme celui que l'on trouve dans certaines rues de Toronto, par exemple.

Innovateur, le système montréalais suscite l'intérêt de nombreuses autres villes d'Amérique du Nord. Sa simplicité d'utilisation, à la fois pour les automobilistes et pour les agents de stationnement, grâce à une connexion en réseau sans fil, a déjà convaincu le maire de San Francisco de tenter l'expérience.

Pas moins de 600 bornes seront installées d'ici l'été prochain dans les rues commerciales de la ville, en remplacement de la quasi-totalité des parcomètres traditionnels.

Sans fil grâce au soleil

Ces bornes sont une petite merveille technologique. Consommant peu d'énergie, elles carburent à l'énergie solaire; une pile se recharge régulièrement grâce à de modestes panneaux solaires intégrés à l'appareil.

Mis à l'essai en 2003, une demi-douzaine de ces appareils, munis d'un tout petit ordinateur, ont prouvé qu'ils étaient capables d'affronter les pires conditions hivernales : neige, froid intense, etc.

De plus, ces bornes utilisent un réseau sans fil GPRS similaire à celui de nombreux téléphones cellulaires, ce qui les rend complètement autonomes et aptes à gérer des transactions par carte de crédit (ou autres) instantanément. « On pourrait les installer n'importe où, même en plein désert ! » plaisante Yves Roberge, responsable des communications pour 8D Technologies.

Quant à la fiabilité de ces appareils, Isabelle Bettez assure que tout, de l'autonomie des batteries à « l'encryptage » des données de transactions par carte de crédit, tout a été pris en compte.

Finalement, il ne reste plus aux automobilistes qu'à surveiller si leur temps de stationnement est écoulé !

